

UNE VOIX : Quelle est la date ?

M. TAYLOR : Le 4 janvier. Il a dit :

J'ai connu sir John Macdonald intimement et je dis que sir Wilfrid Laurier est un homme d'Etat plus éminent et plus libéral que lui. J'ai consacré mes efforts à l'amélioration du port de Montréal. Nous allons y dépenser des millions. Dans une couple de mois, les plans seront prêts et à la prochaine session, je demanderai—

Il ne dit pas qu'il se présentera et demandera au parlement, mais qu'il demandera—

—l'argent nécessaire pour faire de Montréal un port qui pourra rivaliser avec ceux des grandes villes américaines.

Puis il ajoutait :

On m'a fait un crime, en certains quartiers, d'avoir arboré le drapeau français au mât de mon yacht, dans une tournée d'inspection. Ce qu'on me reproche est vrai et je sortirai du ministère lorsque je ne serai plus libre d'arborer le cher drapeau de la France.

Il dit maintenant que le drapeau anglais flottait à un bout et le français à l'autre bout du bateau. C'est vrai ; le drapeau français au grand mât et le drapeau anglais à la poupe.

UNE VOIX : C'était l'endroit convenable.

M. TAYLOR : Non. C'est au mât.

Dans le discours du trône de l'an dernier, le très honorable premier ministre nous a dit que la question des écoles du Manitoba était réglée. Je vais lui prouver qu'un autre membre du gouvernement a dit l'autre jour—et je me demande comment ils peuvent se contredire dans le même ministère, lorsqu'ils se contredisent mutuellement—l'honorable Solliciteur général (M. Fitzpatrick) a dit l'autre jour à Guelph, si j'en crois le compte rendu d'un journal :

L'honorable ministre a aussi abordé la question des écoles du Manitoba, laquelle, il dit, bien qu'elle ne soit pas tout à fait réglée, est dans une phase plus satisfaisante que quand le parti libéral est arrivé au pouvoir.

M. QUINN : Qui a dit cela ?

M. TAYLOR : Le Solliciteur général (M. Fitzpatrick). Il nous dit là que la question des écoles n'est pas réglée, et le premier ministre lui aussi affirme qu'elle l'est. Lequel croire ?

Il est un autre sujet que je désire aborder. Je regrette de ne pas voir ici l'honorable député de Norfolk-nord (M. Charlton). Dans la province d'Ontario nous avons des lois différentes de celles de la province de Québec, où demeure le premier ministre. Ces lois obligent les jeunes gens à observer le jour du Seigneur depuis minuit le samedi, jusqu'à minuit le dimanche. Quels sujets de lecture pour cette jeunesse, lorsqu'elle lit dans les journaux que le premier ministre, —un homme qui devrait avoir un certain respect pour les croyances religieuses de

M. TAYLOR.

ceux que croient que le fait d'assister à des réunions politiques le dimanche est une violation du jour du Seigneur,—lorsqu'il est allé à Washington, n'a pas eu le temps de faire venir ses collègues auprès de lui ou de venir lui-même les voir ici, mais les a mandés à New-York, et là, un dimanche, a discuté avec eux des questions politiques ? Les ministres canadiens sont arrivés à New-York le samedi à midi, ont pris des voitures et sont allés visiter la ville, et le dimanche ont tenu une réunion du cabinet. Voilà une belle leçon à donner à la jeunesse du pays. Si un père punit son enfant de ne pas observer le jour du Seigneur, ne sera-t-il pas exposé à se faire dire que le gouvernement tient bien des réunions de cabinet le dimanche.

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Oh ! oh !

M. TAYLOR : C'est peut-être très bien dans la province de Québec, mais nous n'envisageons pas la chose au même point de vue dans Ontario. Voici ce que disent les journaux, faisant précéder l'article de gros titres et sous-titres :

REUNION DU CABINET LE DIMANCHE—LES MINISTRES CANADIENS PARLENT DES AFFAIRES D'ETAT AU WALDORF-ASTORIA, A NEW-YORK.

New-York, 6 novembre.

Le cabinet canadien a eu une réunion en cette ville dimanche. On y a discuté des questions qui intéressent le Canada. Sir Wilfrid Laurier présidait et le ministère était presque au complet.

Je crois que nous devons féliciter l'honorable député de Norfolk-nord (M. Charlton) qui, bien que membre de la commission, n'a pas assisté à cette réunion tenue le dimanche, après avoir d'année en année saisi cette Chambre d'un projet de loi afin d'assurer la meilleure observation du jour du Seigneur. Le journal que je cite est le "Montreal Star." C'est un bon journal.

M. DAVIS : Oh ! oh !

M. TAYLOR : L'honorable député le nierait-il ? Affirmera-t-il ce que ce que dit ce journal est faux ? Le directeur général des Postes lorsque j'ai cité le "Star," dans la division de Huron-ouest, a dit que c'était un journal conservateur. Je demanderai au premier ministre et à ses collègues de dire s'ils ne sont pas allés à New-York et s'ils n'ont pas tenu là une réunion du cabinet.

LE PREMIER MINISTRE (sir Wilfrid Laurier) : Je n'hésite pas à déclarer qu'il n'y a eu aucune réunion du cabinet à New-York.

M. TAYLOR : Les ministres sont arrivés à New-York le samedi et ils y ont passé le dimanche. La réunion qu'ils ont tenue là n'est peut-être pas une véritable séance du cabinet, dans l'acception stricte du mot.